

17/04/2019 : Huile de palme, n'importons pas l'agriculture dont nous ne voulons pas ! – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

Suite à la proposition d'acte délégué sur les importations de biodiesel d'huile de palme, Angélique Delahaye a rencontré, hier, le commissaire européen à l'énergie Miguel-Arias Cañete.

« De nombreux députés sont, comme moi, inquiets au sujet de cet acte délégué pour trois raisons. Premièrement, le texte ne comporte aucune garantie contre une progression non-contrôlée de la déforestation dans les pays exportateurs. Ensuite, il est imprécis sur les mesures de protection en cas d'augmentation des importations et enfin, il expose les producteurs européens à une distorsion de concurrence », précise l'eurodéputé qui suit le dossier de très près depuis 2017.

De son entrevue avec le Commissaire, Angélique Delahaye retient deux choses : *« son engagement oral de mener une étude d'impact sur la déforestation et les importations sur le marché européen, qui n'a pu être menée compte tenu du calendrier imposé pour la proposition d'acte délégué. La responsabilité des États membres, et en particulier celle du gouvernement français, d'assurer la protection des agriculteurs contre les importations de biodiesel d'huile de palme »*. Ce sont en effet les États Membres qui, avec la Commission, seront chargés de rédiger l'acte d'exécution établissant les critères de contrôle. *« Je n'ai, en revanche, pas obtenu de réponse de sa part en ce qui concerne les mesures de protection en cas d'une déforestation incontrôlée ou d'augmentation des importations sur le marché européen »,* explique la députée européenne.

« Je regrette que, sur ce dossier, le Groupe des Verts ait brillé par son absence en se contentant d'un « mieux que rien » proposé de la Commission », précise l'élue, elle-même agricultrice.

« Sur ce dossier, comme sur de nombreux autres, je garde un cap très clair : n'importons pas l'agriculture dont nous ne voulons pas ! Je soutiens l'idée d'une barrière écologique proposée dans le programme des Républicains. Je continuerai à me battre pour la faire valoir », conclue Angélique Delahaye.